



Séance Extraordinaire du 18 Avril 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLARS ST GEORGES, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 15 Avril 2024 et sous la Présidence de Monsieur LEGAIN Damien, Maire, pour la session extraordinaire du mois d'Avril 2024.

Etaient présents :

Mme LEFRANC Sandrine,

MM. LEGAIN Damien, TODESCHINI Didier, AUBERT Damien, Mr BOUCON Samuel, GUERRIN Joris, LAMBLA Éric.

Absent(s), excusé(s):

MM. ARNOULT-DELACOUR Thierry, GIDE Jean-Jacques, TUNIZ Mickaël.

Ordre du Jour:

- Retour sur la réunion et les échanges collatéraux concernant le Daim.

Exposé des motifs :

Mr le Maire souhaite revenir sur l'affaire du Daim dans le village, suscitant une grande colère de la population.

Après de nombreux échanges et réflexions, le conseil décide :

- Faire un retour courrier à la DDT suite à cette décision rapide prise par celle-ci, pour abattre le Daim.
- Souhaite attirer l'attention de l'état pour des situations similaires et à venir, en demandant plus de concertation dans les villages concernés, et d'appréhender plus le côté affectif.
- De demander également, à la DDT, une réflexion sur d'autres alternatives pour répondre aux sollicitations identiques des Maires (Capture, recueil...)

La séance est levée à **22h30**

Secrétaire de séance et Rédacteur : Damien AUBERT, 2^{ème} Adjoint au maire